

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Péhart Commune de Plumieux (22)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°4
Oct. 2020

Comme vous le savez, les sociétés VALOREM et ABO Wind étudient la possibilité d'implanter un projet éolien à Plumieux, dans le prolongement du parc de Plémet La Ferrière. Lancé en 2014, le développement du projet est aujourd'hui marqué d'une étape importante : l'enquête publique organisée par la préfecture du lundi 19 octobre 2020 au vendredi 20 novembre 2020. Nous vous invitons à faire part de votre intérêt pour le projet en vous déplaçant en mairie ou en faisant parvenir vos observations.

L'enquête publique, une nouvelle étape dans l'instruction du projet

En juin 2018, VALOREM a demandé l'Autorisation Environnementale du projet de Plumieux Énergies pour 4 éoliennes et 2 postes de livraison. Après des échanges avec les services de l'État, notre dossier a été déclaré recevable. Une nouvelle phase d'instruction commence donc : le conseil municipal et la population sont invités à donner leur avis dans le cadre d'une enquête publique.

Une enquête publique du lundi 19 octobre 2020 à 14h30 au vendredi 20 novembre 2020 à 12h00

Les habitants pourront approfondir leur connaissance du projet en consultant le dossier d'enquête publique mis à disposition en mairie de Plumieux (aux heures habituelles d'ouverture), à la préfecture des Côtes d'Armor et sur le site dédié www.registredemat.fr/eolien-plumieux-pehart.

Le public peut poser des questions et formuler des remarques :

- en adressant un courrier au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie - à l'attention du commissaire enquêteur - 9 rue du Porhoët 22 210 Plumieux,
- en utilisant le registre disponible en mairie,
- en utilisant le registre numérique www.registredemat.fr/eolien-plumieux-pehart,
- ou envoyant un mail à eolien-plumieux-pehart@registredemat.fr.

Le commissaire-enquêteur sera également présent en mairie de Plumieux :

- le lundi 19 octobre 2020, de 14h30 à 17h30
- Le mardi 27 octobre 2020 de 9h00 à 12h00
- Le samedi 7 novembre 2020 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 13 novembre 2020 de 14h30 à 17h30
- Le vendredi 20 novembre 2020 de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, il émettra un avis sur le projet. Le Préfet pourra ensuite statuer sur notre demande d'Autorisation Environnementale.

L'avancement du projet

1•Pré-faisabilité	2•Faisabilité	3•Obtention des autorisations	4•Construction	5•Exploitation
2014 Pré-études sur le vent, le raccordement électrique. Recherche de servitudes environnementales et réglementaires. Rencontre des élus. Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants.	2015/2017 Etudes techniques : acoustique, vent. Etudes environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l'Etat et les élus.	Juin 2018 (12 à 24 mois) Demande de l'Autorisation Environnementale Instruction par les services de l'Etat Enquête publique Financement	9 à 12 mois Travaux de terrassement, raccordement électrique, fondations, montage des éoliennes... Charte «Chantier vert». Tests de mise en service.	Pendant au moins 20 ans Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes. Et après ? Démantèlement du parc et remise en état du site ou changement des turbines.

Les possibilités d'implication du territoire dans le projet éolien

Investissement des collectivités et des riverains

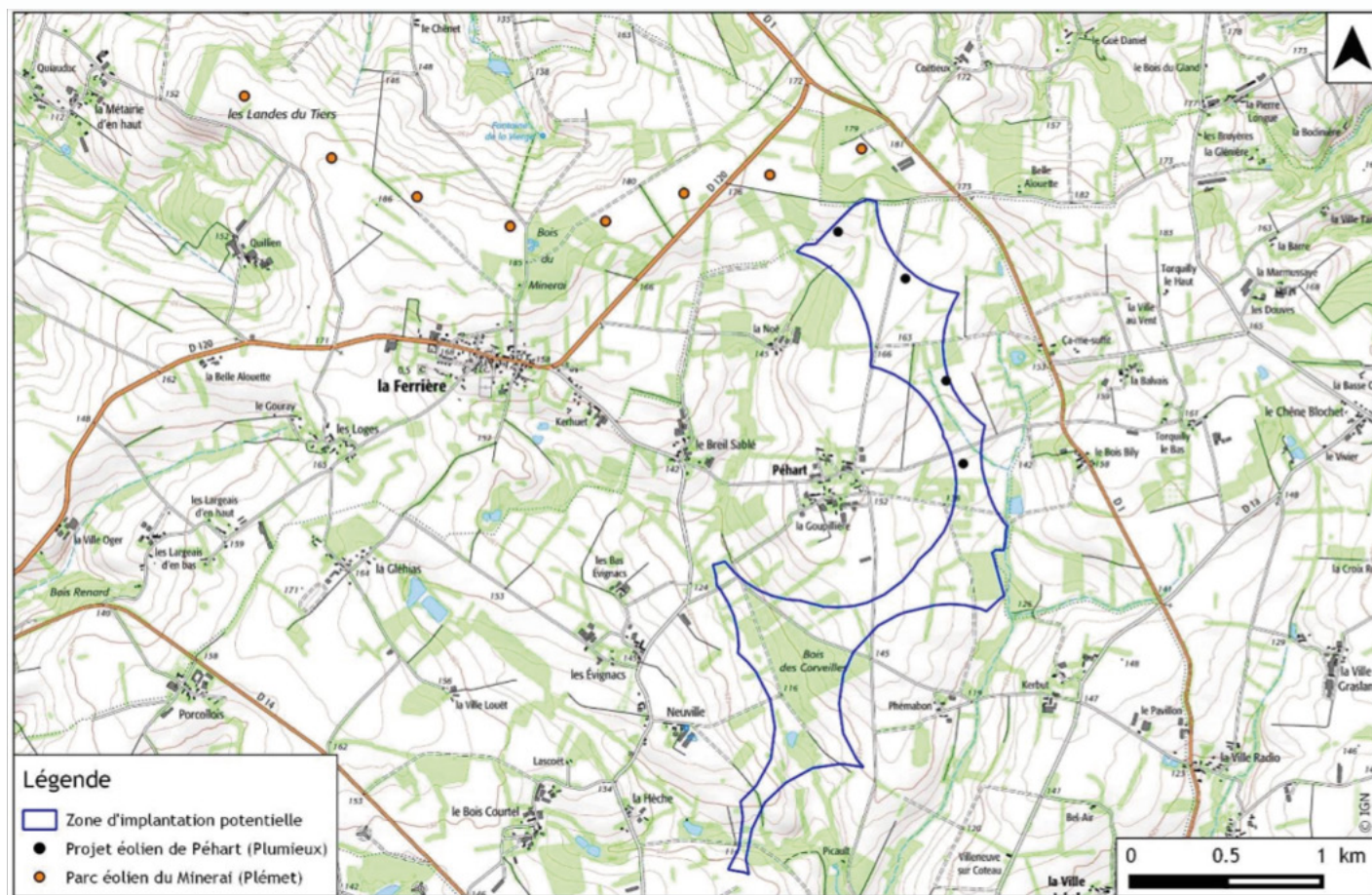
VALOREM a créé des modèles financiers afin d'ouvrir le capital des projets aux acteurs du territoire (riverains, collectivités, SEM, coopératives agricoles...).

De l'électricité verte pour les habitants

VALOREM souhaite que les riverains bénéficient de la production de ses parcs. En partenariat avec des fournisseurs rigoureusement sélectionnés, des offres d'électricité locale sont proposées aux habitants.

Pour plus d'informations sur le projet : parc-eolien-plumieux.fr

Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Péhart Commune de Plumieux (22)



4 éoliennes, d'une puissance maximale de **4,2 MW** chacune, d'une hauteur maximale de **165 m**

Production équivalente à la consommation de 7 000 foyers, tous usages confondus

Fiscalité générée une fois le parc éolien en exploitation :

- 82 000 €/an pour Loudéac Communauté Bretagne Centre

- 40 000 €/an pour Plumieux

Une campagne de porte à porte en septembre dernier

Pendant 4 jours, VALOREM et ABO Wind ont missionné la société eXplain pour rencontrer les riverains du projet, les informer sur son avancement et de la tenue prochaine de l'enquête publique.

368 personnes ont ainsi été rencontrées sur les communes de Coëtlogon, La Ferrière, Plémet et Plumieux. 45% d'entre elles avaient déjà connaissance du projet développé à Péhart. Leurs questionnements ont portés sur le paysage, l'emplacement et la visibilité des éoliennes, sur les autres projets éoliens en cours sur le territoire.



Votre contact VALOREM

Sébastien KERBART, chef de projet

Immeuble Les Dorides

1, Rue Eugène Varlin 44 100 Nantes

Tél. 02 28 03 90 02

sebastien.kerbart@valorem-energie.com

Lettre d'information - Octobre 2020
Distribution sur Plumieux, Coëtlogon, Plémet,
Le Cambout et Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle
Directeur de la publication - impressions :
VALOREM/ABO Wind
www.valorem-energie.com